

Place à la revitalisation du centre-ville!

Le projet de revitalisation du centre-ville connaîtra ses premiers travaux cet été et ceux de la descente urbaine de la piste cyclable située face au pont se poursuivront.

 RAPPELS IMPORTANTS
POUR LA SAISON ESTIVALE
À L'INTÉRIEUR

VOTRE BULLETIN D'INFORMATIONS

Le **BEAUCEVILLE** *lien*

À L'INTÉRIEUR ►

Images à titre indicatif



Place aux sports... on a encore besoin de vous!
Donateurs, faites vos jeux.

La **Fondation des Sports et Loisirs** s'approche de son nouvel objectif de 1,7 M\$ et veut le dépasser grâce à **vous...** **Merci aux donateurs!**



DON : 50 000 \$ SUR 5 ANS

Quirionmétal
STRUCTURE D'ACIER / STRUCTURAL STEEL
MEMBRE DU GROUPE CANNOR | MEMBER OF CANNOR GROUP

DON : SUPÉRIEUR À 15 000 \$ SUR 5 ANS

FAMILLE LOUISE BINET ET PIERRE CARON, DE GAUCHE À DROITE :
Mme Louise Binet, M. Pierre Caron, M. Charles-Antoine Caron,
Mme Andréanne Caron et M. Jean-Simon Caron



DON : 40 800 \$ SUR 10 ANS

**Extincteurs**
de Beauce Inc.

DE GAUCHE À DROITE :
Léa Poulin, M. Francis Poulin, Mila Poulin, Mme Véronique Doyon
et Wiliam Poulin



DON : 36 480 \$ SUR 10 ANS

**LES CONSTRUCTIONS**
RESICOM 2001 INC.

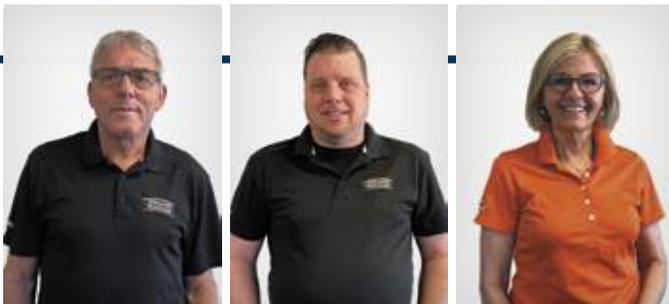
DE GAUCHE À DROITE :
M. Jean-Philippe Rodrigue, M. Christian Rodrigue,
M. Alexandre Rodrigue et M. Jean-Pierre Lessard



DON : 32 640 \$ SUR 10 ANS

**CMJ**
Construction et rénovation après-écoles

DE GAUCHE À DROITE :
M. Martin Jacques, M. Sébastien Jacques et Mme Christianne Paquet





DON : 29 520 \$ SUR 5 ANS

M. Jonathan Roy, M. Alain Roy, M. Hugo Roy et M. Vincent Roy



DON : 29 520 \$ SUR 5 ANS

M. Paul Gagnon



DON : 29 520 \$ SUR 5 ANS

DE GAUCHE À DROITE :
M. Éric Fecteau et M. Maxime Fecteau



DON : 28 080 \$ SUR 10 ANS

DE GAUCHE À DROITE :
M. Gino Fortin, M. Jimmy Bolduc, M. Dave Bolduc et M. Alain Roy



DON : 23 760 \$ SUR 10 ANS

DE GAUCHE À DROITE :
M. Denis Poulin et M. Louis-Vick Poulin



DON : 22 320 \$ SUR 10 ANS

DE GAUCHE À DROITE :
M. David Veilleux et Mme Valérie Pomerleau





DON : 19 280 \$ SUR 10 ANS



DE GAUCHE À DROITE :
M. Michel Tardif, Mme Peggy Grondin et M. Daniel Tardif



DON : 15 200 \$ SUR 5 ANS



DE GAUCHE À DROITE :
Léa Cloutier, Mme Anne-Marie Veilleux et Alicia Cloutier



DON : 14 400 \$ SUR 10 ANS



DE GAUCHE À DROITE :
M. Marquis Fortin et Mme Nancy Boucher



DON : 12 960 \$ SUR 10 ANS



DE GAUCHE À DROITE :
M. Steeve Vachon, M. Éric Brousseau, M. Rémi Fortin,
Mme Chantal Gravel, M. Bertrand Jacques et Mme Marie-Josée Poulin



DON : 12 920 \$ SUR 10 ANS



DE GAUCHE À DROITE :
M. Dominic Gilbert et M. Jimmy Quirion



DON : 12 500 \$ SUR 5 ANS

FAMILLE HELENE FORTIN ET CLAUDE VEILLEUX, DE GAUCHE À DROITE :
Mme Roxane Veilleux, Mme Jo-Annie Veilleux, Mme Helene Fortin,
M. Justin Veilleux et M. Claude Veilleux



DON : 12 500 \$ SUR 10 ANS

DE GAUCHE À DROITE :
Nolan Bilodeau, M. Rouan Bilodeau, Tatiana Bilodeau et
Mme Marie-Ève Poulin



DON : 11 400 \$ SUR 10 ANS

DE GAUCHE À DROITE :
M. Yanick Parent et M. Richard Duval



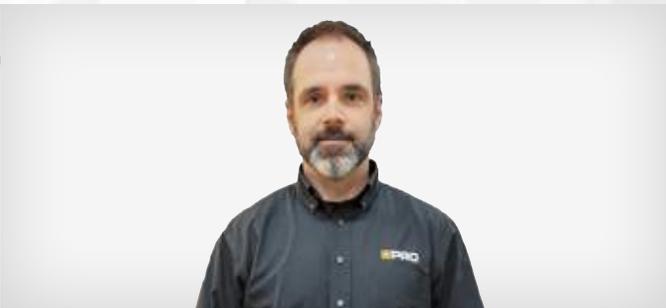
DON : 10 080 \$ SUR 10 ANS

DE GAUCHE À DROITE :
M. Kevin Pomerleau et M. Junior Pomerleau



DON : 10 000 \$ SUR 10 ANS

M. Steeve Poulin



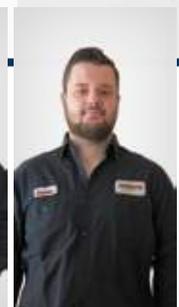
DON : 10 000 \$ SUR 10 ANS

M. Dominic Rosa



DON : 10 000 \$ SUR 10 ANS

DE GAUCHE À DROITE :
M. Mario Gouin, Mme Nathalie Roy, M. Carl Maurice
et M. Maxim Gouin





MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

L'année 2021 sera consacrée à la continuité de plusieurs projets importants pour notre milieu.

Parmi les plus marquants, notons le début de la phase 1 de la revitalisation impliquant la transformation d'une partie du centre-ville, la continuité des travaux de la piste cyclable incluant la descente urbaine située en face du pont, les travaux intérieurs et extérieurs de l'aréna EJM/RENÉ-BERNARD, ceux de la Cité sportive Rotary. S'ajouteront aussi les travaux d'aménagement d'une nouvelle rue dans le parc industriel pour y accueillir et desservir des entreprises et plusieurs projets de construction résidentielle dont ceux précédemment annoncés pour le développement Fraser (zone urbaine).

Le projet MULTISPORTS et la campagne de financement de la Fondation des Sports et Loisirs

Les travaux se poursuivent sur les deux sites concernés, soit le site du nouvel aréna et celui de la Cité sportive Rotary, secteur de l'ancien aréna et du Centre des loisirs Sogetel.

Nous remercions la Fondation des Sports et Loisirs de Beauceville pour son incroyable implication entourant entre autres le projet MULTISPORTS dans son ensemble. Le dévouement des bénévoles dans la campagne de financement a permis à la Fondation de recueillir jusqu'à maintenant plus de 1,5 million de dollars. **Wow!**

La Fondation des Sports et Loisirs de Beauceville nous a aussi mentionné qu'elle maintenait son objectif de 1,7 million.

Nous remercions tous les donateurs locaux et régionaux qui croient et qui ont investi dans ce projet pour la qualité de vie de notre jeunesse, de nos familles.

Pour le secteur ouest, communément appelé revitalisation phase 2, la Corporation du quartier de la débâcle de Beauceville continue ses démarches avec grand intérêt pour le projet de dynamisation de cette portion. De notre côté, nous continuerons d'animer ce secteur cet été, dans la mesure de ce qui nous sera permis (pandémie).

Je réitère mes remerciements à tous les citoyens qui prennent part aux activités et services que nous pouvons offrir en cette période restrictive. **Je vous invite aussi à encourager nos entreprises qui déploient de nombreux efforts et qui font preuve d'originalité pour nous proposer les services autorisés.**

N'oubliez pas de consulter les diverses ressources mises à votre disposition pour traverser cette dure période, que ce soit pour votre santé physique et mentale, ou encore pour les programmes d'aide financière.

Beauceville, une ville TOUJOURS et plus que jamais Centrée sur l'action!

Bonne lecture et bonne saison estivale!

François Veilleux
maire@ville.beauceville.qc.ca/418 774-9137



Photo : M. François Veilleux lors de la coulée de béton pour la dalle de la patinoire de l'aréna EJM/RENÉ-BERNARD, 7 avril 2021

Toujours
Centrée
sur l'**ACTION**



SÉANCES DU CONSEIL DE VILLE

Les séances ont normalement lieu à la salle du conseil de l'hôtel de ville (540, boul. Renault). Les prochaines auront lieu **le 7 juin, le 5 juillet et le 9 août** à 19 h 30.

En raison des restrictions entourant la COVID-19, vous devez valider si les séances sont accessibles au public ou si elles se tiennent à huis clos.

Les séances sont diffusées à la TVCB dans les jours suivant la séance et vous pouvez adresser à l'avance vos questions au Conseil municipal par courriel auprès du greffier (voir détails et procédures sur notre site Internet).

CALENDRIER POUR LA CUEILLETTE DES ORDURES ET DE LA RÉCUPÉRATION



Le calendrier pour l'année 2021 a été distribué par la poste à tous les résidents et toutes les entreprises (avec adresse postale) en décembre dernier. Il est aussi disponible sur notre site Internet dans la section « Environnement » et dans le calendrier en ligne des services et activités.

OBJETS MONSTRES

La cueillette des objets monstres se tiendra :

- > Mardi **13 juillet** pour le secteur **OUEST**
- > Jeudi **15 juillet** pour le secteur **EST**



Surveillez notre site Internet et notre page Facebook pour connaître les détails de ce qui est permis.



NOTE : N'oubliez pas de toujours déposer vos bacs en bordure du chemin la veille de la collecte.

NOMINATIONS

Nous souhaitons la bienvenue à **M. Stéphane Poulin** au poste de directeur des travaux publics et à **Mme Annie Venables** au poste de coordonnatrice à l'urbanisme.

Consultez notre site Internet pour en apprendre davantage sur ces nominations.



MODALITÉS DE PAIEMENT POUR VOTRE COMPTE DE TAXES

Le 2^e versement de votre compte de taxes doit être effectué au plus tard le 15 juin prochain (le 3^e versement sera le 15 septembre).

2^e versement : **15 juin**

3^e versement : **15 septembre**

OPTIONS À PRIVILÉGIER : Vous pouvez l'acquitter via votre institution financière par Internet, au guichet automatique ou au comptoir en mentionnant le numéro de matricule à titre de référence (le numéro de matricule doit être inscrit uniquement avec les 16 chiffres, sans le F, sans tiret et sans point).

EN PÉRIODE DE PANDÉMIE, L'HÔTEL DE VILLE EST FERMÉ (directives gouvernementales). Veuillez utiliser la boîte aux lettres située à l'extérieur pour y déposer vos chèques uniquement (dans une enveloppe) si vous n'avez pas opté pour les autres options ou utilisez le courrier postal.

IMPORTANT - TAXES SCOLAIRES

Vous devez acquitter vos taxes scolaires uniquement auprès du Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin.

MAISON OU TERRAIN À VENDRE, LOGEMENT À LOUER !

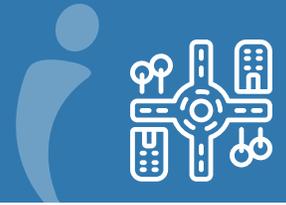
Nous rendrons bientôt disponible sur notre site Internet une section qui permettra aux propriétaires et aux chercheurs d'offrir et de repérer des logements et maisons à louer ou à vendre sur notre territoire.

Ce nouvel outil sera entre autres très utile pour nos employeurs et leurs employés. Il sera évidemment réservé uniquement pour les offres disponibles dans notre ville.

Surveillez les informations à venir sur nos réseaux.



INFORMATIONS DU SERVICE DE L'URBANISME



DEMANDES DE PERMIS ET AUTRES INFORMATIONS

Contactez-nous ou visitez notre section sur le site Internet pour obtenir des informations sur :

- Les permis de construction et de rénovation
- Les permis de vente de garage
- Les informations et extraits des règlements les plus demandés **BIENTÔT DISPONIBLES**
- Les développements résidentiels
- Les secteurs permettant la construction de bâtiments multirésidentiels

Nous vous invitons à nous faire vos demandes en ligne incluant les permis par le biais du système de gestion des requêtes et plaintes (voir notre site Internet).

IMPORTANT : Notez que lors d'une demande formulée au département d'urbanisme pour obtenir un permis ou un certificat, le requérant doit tenir compte d'un délai pouvant aller jusqu'à 30 jours suivant la réception de tous les éléments nécessaires à l'analyse de la demande.

Il est donc recommandé de ne pas attendre avant de faire une demande de permis ou de certificat.



VOUS PRÉVOYEZ L'ACHAT D'UNE PISCINE ?

N'oubliez pas de consulter les informations sur notre site Internet ou de contacter notre service d'urbanisme afin de connaître la réglementation avant de faire toute installation qui pourrait s'avérer non conforme.



Votre piscine est-elle sécuritaire ?

Faites le test et renseignez-vous : www.baignadeparfaite.com

BORDURES DE BÉTON (CHAÎNES DE RUE)



LE SAVIEZ-VOUS ?

Toute coupe de bordure de béton et réfection de trottoir devant être effectuée devant votre propriété, que ce soit pour élargir ou créer une nouvelle entrée, doit être autorisée au préalable par le Service de l'urbanisme selon le règlement de zonage n° 2016-341.

Les bordures de béton, tout comme les trottoirs, sont la propriété de la Ville et leur modification doit être faite par un entrepreneur autorisé. Les frais sont à la charge de la personne qui fait les travaux.

Nous remercions **Les Excavations de la Chaudière** pour son partenariat dans la promotion du parc industriel.



Les Excavations de la Chaudière Inc.

98, 179e Rue Beauceville

418-774-6651

RBQ: 1245-6717-37

Merci

À nos précieux clients pour leur confiance depuis près de 50 Ans

Camionneur(euse) classe 3

Nous recrutons : viens rejoindre notre équipe !

ng@excavationschaudiere.com

PRÉVENTION INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE



RAPPELS IMPORTANTS POUR LA SAISON ESTIVALE

FEUX À CIEL OUVERT

En période de temps sec prolongé, il est possible que soient interdits tout type de feu à ciel ouvert ainsi que les feux d'artifice.

La durée est déterminée par le Service de sécurité incendie avec les obligations et recommandations de la SOPFEU.

FEUX DANS DES FOYERS RÉGLEMENTAIRES

Le règlement permet de faire des feux dans des foyers réglementaires (foyers extérieurs conformes munis d'un pare-étincelles), mais **il est malgré tout fortement recommandé d'éviter d'en faire en période de temps sec prolongé** où les risques d'incendie sont très importants.



PERMIS DE BRÛLAGE

Un permis de brûlage est obligatoire pour tout type de feu à ciel ouvert fait à l'extérieur d'un foyer conforme et des conditions et délais s'appliquent.

Notons qu'il est interdit de brûler des matières résiduelles à ciel ouvert, même pour les récupérer en partie, sauf dans le cas de branches, d'arbres et de feuilles mortes.

Évidemment, en période d'interdiction ou de risques importants, aucun permis de brûlage ne sera émis.

Le permis doit être demandé (au moins 3 jours ouvrables à l'avance) par le biais de notre système de gestion des requêtes et plaintes ou par téléphone.

AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS DES ÉDIFICES

Il faut éteindre vos cigarettes dans des cendriers et non dans les bandes de fleurs (aménagements paysagers) des propriétés résidentielles, entreprises et lieux publics.



UTILISATION DU BBQ

La saison des barbecues est commencée!

Bien que ce soit très agréable, nous vous invitons à demeurer vigilants et à suivre certaines règles de sécurité.

Saviez-vous qu'il est **interdit** d'utiliser un appareil de cuisson portatif alimenté au charbon de bois ou au gaz **à moins de 600 mm (2 pi)** d'une porte ou d'une fenêtre, et ce, en fonction du règlement relatif à la prévention incendie?

L'appareil doit toujours être utilisé **à l'extérieur**, dans un endroit bien aéré, sur une **surface stable** et à une distance de **dégagement sécuritaire** de tout objet ou **matière combustible**.

Les bouteilles de propane, quant à elles, doivent être entreposées **à l'extérieur**.

CONSULTEZ le règlement n° 2020-434 concernant la prévention des incendies et notre site Internet pour les règlements et conseils. **Information : 418 774-9137 ou prevention@ville.beauceville.qc.ca**



RAPPEL AU CIVISME

Nous devons tous nous rappeler que dans nos rues et quartiers, circulent des enfants, des écoliers, des cyclistes, des personnes à mobilité réduite, des piétons de tous âges...

MERCI de RESPECTER LES LIMITES DE VITESSE et de conduire avec prudence pour la sécurité de tous.

Merci de sensibiliser aussi vos proches et amis.

Il n'y a pas de raison valable pour mettre la vie des autres en danger (aller-retour au travail, promenade par beau temps...).



ACHETONS LOCAL > c'est gagnant pour tous! Ensemble, favorisons l'achat local pour la santé de nos entreprises. Beauceville, une population Centrée sur l'action!

Centrée
sur l'**ACTION**



ABAT-POUSSIÈRE DANS LES RANGS

Les opérations d'épandage de l'abat-poussière s'effectuent uniquement après que les travaux de rechargement ont été exécutés (fin du printemps). **L'application de l'abat-poussière doit se faire à des moments bien précis afin d'être pleinement efficace.**

C'est le Service des travaux publics qui détermine quand seront effectuées ces opérations et la fréquence selon la température et les secteurs.



DISPOSITION DE VOS BACS

Pour vous assurer que la collecte puisse être effectuée, vous devez placer vos bacs la veille et les garder **sur votre propriété** et non sur la voie publique, en conservant une distance minimale de 60 cm (2 pi) entre les bacs ou tout autre objet (boîte postale, poteau...).

Il est aussi possible de vous procurer un bac à ordures ou un bac de récupération directement à la municipalité. Vous devez communiquer au 418 774-9137 pour connaître le fonctionnement et les coûts. La livraison est également possible moyennant certains frais et n'aura lieu que le vendredi matin entre 7 h et midi.



LUMIÈRES DE RUE DÉFECTUEUSES

Nous avons numéroté tous les luminaires de rue pour faciliter leur entretien. Si vous remarquez qu'un lampadaire ne fonctionne pas, notez le numéro qui est inscrit sur la plaque bleue et communiquez-le au 418 774-9137 ou par notre système de gestion des requêtes et plaintes via notre site Internet ou l'application mobile.

DÉBRIS/DÉCHETS SUR LA CHAUSSÉE

Il est interdit de circuler avec un véhicule routier qui laisse échapper des débris, des déchets, de la boue, du ciment, de la terre, de la poussière de pierre, du gravier ou des matériaux de même nature sur la chaussée. L'entrepreneur ou le responsable du dégât a l'obligation de nettoyer ou de faire nettoyer la chaussée le plus rapidement possible.



BRANCHES, ARBRES ET HAIES

Il est de votre responsabilité de tailler ou d'élaguer les arbres qui se retrouvent sur votre propriété. **Aucun arbre ou branche ne doit nuire à la visibilité de la signalisation routière et aux intersections.** Il en est de même pour les arbres qui constituent un danger pour la voie publique (arbre mort, branche endommagée).



BLOCAGE DE VOTRE BRANCHEMENT D'ÉGOUT

Lorsque vous faites face à un refoulement d'égout, la première étape est de contacter un plombier qui sera en mesure de localiser le problème. Ce dernier pourra vous dire si le problème est de votre ressort ou s'il est du côté de la municipalité. Si tel est le cas, contactez-nous au 418 774-9137 et nous irons constater sur place.



EAU POTABLE

FUITE D'EAU POTABLE (BRIS D'AQUEDUC)

Si vous entendez un sifflement provenant de votre branchement en cuivre, c'est un indice qu'il y a probablement une fuite sur le réseau d'aqueduc dans votre secteur. Un bris peut aussi être en cause si vous observez de l'eau **couler anormalement** dans une rue ou dans un fossé ou encore si une flaque d'eau demeure toujours visible après une période de temps sec.



Merci de nous contacter au 418 774-9137 si vous observez un possible bris au réseau.

BESOIN D'OUVRIRE OU DE FAIRE FERMER L'EAU (VALVE DE RUE)

Seul notre Service des travaux publics est autorisé à manipuler la valve de rue qui se trouve sur votre terrain. À moins d'une urgence, que ce soit pour des réparations ou des rénovations, **vous devez communiquer avec le département des travaux publics, soit au moins 48 heures à l'avance.**

Le délai de 48 heures est demandé afin de nous permettre de vérifier l'état de la boîte de service. Aussi, lors de ces travaux, vous devez toujours être présents.

UTILISONS L'EAU POTABLE DE FAÇON RESPONSABLE ET RESPECTONS LES INTERDICTIONS D'ARROSAGE

Le règlement 2012-268 sur l'utilisation de l'eau potable nous invite à consommer l'eau potable de façon responsable tant pour la végétation que pour les piscines et spas, véhicules et bâtiments, etc. Celui-ci est disponible sur notre site Internet.

Si vous avez des équipements qui fuient ou qui coulent, il est important de les faire réparer pour éviter de consommer de l'eau potable inutilement.

Et en période de sécheresse!

En période de sécheresse, nous devons limiter notre consommation d'eau potable, que nous demeurions en zone urbaine ou rurale.

Pour le secteur urbain (avec aqueduc), surveillez les avis d'interdiction de l'utilisation à des fins d'arrosage extérieur (parterre, auto, nettoyage, gazon...).

IMPORTANT Il peut y avoir plusieurs avis d'interdiction durant l'été.

Lors d'une interdiction, il faut restreindre au minimum l'utilisation de l'eau potable (tout usage) et respecter le règlement municipal NO 2012-268 / RÈGLEMENT SUR L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE (ville.beauceville.qc.ca/reglements).

Saviez-vous qu'il y a des jours et heures précis où l'arrosage des pelouses, haies, arbres, arbustes ou autres végétaux est permis (sauf en cas d'interdiction)?

Et pour les puits!

Les résidents en secteur rural doivent aussi économiser l'eau de leur puits en période de sécheresse prolongée. Avez-vous prévu un plan B en cas de besoin?



Rinçage unidirectionnel du réseau d'aqueduc

En juin, nous procéderons au rinçage unidirectionnel de notre réseau d'aqueduc situé dans les secteurs ouest et est. Surveillez les informations et recommandations sur notre site Internet et sur notre page Facebook.



Nous pouvons tous faire des efforts pour notre environnement et pour limiter les coûts élevés liés au traitement de l'eau.

Pour faire un signalement, utilisez le système de gestion des requêtes et plaintes via notre site Internet ou contactez-nous au 418 774-9137.

COVID-19 • Merci pour tous les efforts déployés au respect des consignes sanitaires et pour votre compréhension face aux divers ajustements dans certains de nos services.

Demeurez attentifs aux annonces officielles et à nos publications habituelles sur notre site Internet et sur notre page Facebook pour connaître les services offerts et les conditions d'accès à nos édifices et installations.

LOISIRS, SPORTS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE



BIBLIOTHÈQUE MADELEINE-DOYON

RÉSERVEZ VOTRE SAC D'ACTIVITÉ [biblio à la maison](#) au 418 774-9137 ou à : biblio@ville.beauceville.qc.ca

Dès le 28 juin : Inscription pour le Club de lecture TD pour les 6 à 12 ans

MAI						
DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
	Sac de bricolage spécial « printemps »					
23	24	25	26	27	28	29
	Activité à faire avec un de tes grands-parents (en virtuel) dans le cadre de la Semaine intergénérationnelle					
30	31					

JUIN						
DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
	Activité à faire avec papa dans le cadre de la fête des Pères					
20	21	22	23	24	25	26
	Sac de bricolage spécial « été »					
27	28	29	30			
	Inscription Club de lecture					



Restez à l'affût de l'horaire, de nos prochaines activités culturelles ainsi que du fonctionnement de la bibliothèque en lien avec la COVID-19 en consultant **notre site Internet** et **notre page Facebook**.

NOUVEAUTÉS

- **Les sentiers des contes** au Parc des Rapides-du-Diable (juillet et août - détails à venir)
- **Mon trio biblio**
Mon trio biblio, c'est un sac thématique comprenant : un jeu, un livre, un film ou un CD ainsi qu'une surprise. Réservez votre trio au 418 774-9137 ou au biblio@ville.beauceville.qc.ca

HORAIRE D'ÉTÉ (DÈS LE 28 JUIN)

LUNDI 19 H À 20 H 30
MARDI 15 H À 17 H
MERCREDI 15 H À 17 H
JEUDI 9 H À 11 H et 19 H À 20 H 30



*Ouverture spéciale le 2 août de 15 h à 20 h 30.

La bibliothèque sera fermée du 16 juillet au 1^{er} août (inclusivement).

Si vous êtes un usager (abonné) de la bibliothèque Madeleine-Doyon, vous êtes invité à **rejoindre son groupe Facebook réservé aux abonnés**.



- Vous y trouverez les nouveautés.
 - Vous pourrez poser des questions.
 - Vous aurez la possibilité de proposer des auteurs ou des livres.
- facebook.com/groups/bibliothequemadeleinedoyon**

HEURE DU CONTE VIRTUEL

Sur le groupe Facebook de la bibliothèque



ALERTES ET NOTIFICATIONS DE MASSE

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

Résidents et travailleurs

RECEVEZ LES ALERTES TOUCHANT VOTRE SECTEUR
(AQUEDUC, ROUTES, SÉCURITÉ INCENDIE, ÉVÉNEMENTS...)

Votre quartier, votre lieu de travail ou pour toute la ville



N'oubliez pas de vous abonner à ce service important, que vous soyez résident, employé d'une entreprise ou une entreprise de notre territoire.



ville.beauceville.qc.ca
418 774-9137



VIE COMMUNAUTAIRE

LA FÊTE DU PRINTEMPS a été différente cette année à Beauceville. Un « Cherche et trouve » a été organisé dans les sentiers du Parc des Rapides-du-Diable. Plusieurs familles ont pris part à cette activité.

La grande gagnante du lapin en chocolat géant est Mme Laura-Maude Lessard et le gagnant du coussin relaxant en forme de coco est M. Alexis Turcotte.

Félicitations aux gagnants et merci aux nombreux participants.

SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE « BÉNÉVOLER, C'EST CHIC »

Nous tenons à remercier tous les bénévoles et les aidants naturels qui s'impliquent dans notre communauté. Vous êtes précieux et nous tenons à vous témoigner toute notre reconnaissance. Divers messages sur notre site Internet ainsi qu'à la télévision communautaire ont marqué cette semaine spéciale qui a eu lieu du 18 au 24 avril dernier.



M. le maire François Veilleux et le directeur général Serge Vallée remettant un cadeau au service « béné-volant ».

SEMAINE DES FAMILLES

> 10 au 16 mai : activités en bulles familiales (détails à venir)

ANIMATION DE RUE SURPRISE !

Le 11 avril dernier, l'équipe de la Vie communautaire a organisé une animation spéciale dans quelques rues de la ville par un beau dimanche ensoleillé. Mascotte, clowns et musique étaient au rendez-vous. À voir les sourires des gens, ce fut un grand succès. « Il ne faut surtout pas lâcher » était le message livré à la population en ces moments plus difficiles.

FORMATION COMPOSTAGE DOMESTIQUE

> 20 mai à 19 h, offert par la MRC Robert-Cliche

La MRC subventionne les composteurs domestiques au prix de 20 \$ par citoyen inscrit au cours. La formation sera donnée virtuellement. Pour y assister, veuillez vous inscrire à : gmr@beaucerc.com, auprès de Mme Audrey Lefebvre avant le 17 mai prochain.

HOMMAGE À UN AÎNÉ, 2^E ÉDITION

Vous aimeriez nous faire connaître une personne âgée de votre entourage ?

Soumettez-nous un texte d'un maximum de 75 mots nous la décrivant et nous expliquant la place importante qu'elle occupe dans votre vie. Envoyez-nous votre texte accompagné d'une photo de la personne d'ici le 30 juin à communautaire@ville.beauceville.qc.ca

Un prix sera remis à l'aîné sélectionné ainsi qu'à celui ou celle qui aura soumis sa candidature. Important : l'aîné doit demeurer à Beauceville.

LES RENDEZ-VOUS D'ÉTÉ SONT DE RETOUR !

Surveillez notre page Facebook et notre site Internet pour plus de détails.

- Mardis en musique, Soirée jardin et autres surprises.

APPEL AUX ARTISTES !

Vous connaissez des musiciens, chanteurs, danseurs, jeunes artistes, peintres, dessinateurs, « patentoux », auteurs ou vous êtes vous-même artiste ? Peu importe votre âge, nous avons besoin de vous. Inscrivez-vous dès maintenant sur le formulaire en ligne disponible au ville.beauceville.qc.ca/viecommunautaire avant le 15 juin prochain.

Place aux artistes d'ici !



BEUCEVILLE FLEURIE EST DE RETOUR, EMBELLISSONS NOTRE VILLE !

En collaboration avec la Société d'horticulture et d'écologie de Beauceville, la période d'inscription aux différentes catégories aura lieu du 15 au 30 juin prochain, soit par téléphone au 418 774-9137, soit en remplissant le formulaire sur notre site Internet à ville.beauceville.qc.ca/vie-communautaire

Plusieurs nouveautés sont à noter cette année, dont l'inscription obligatoire des entreprises.

Retrouvez également plus de détails sur notre site Internet.

FÊTE DES MÈRES ET FÊTE DES PÈRES

Tu es âgé(e) entre 7 et 17 ans ? Tu aimerais rendre hommage à une maman ou un papa ? Dans un texte comprenant un maximum de **75 mots**, décris-nous cette personne qui est précieuse à tes yeux.

Fais-nous parvenir le tout d'ici le **31 mai prochain par courriel à communautaire@ville.beauceville.qc.ca**
Le texte choisi sera publié sur notre page Facebook.

L'auteur recevra un prix ainsi que la personne à qui l'hommage aura été rendu.

Sors tes crayons et place à la création !

Vous souhaitez adopter un terrain ?
Il est peut-être encore temps. Détails sur notre site Internet.

ADOPTEZ-MOI

ENSEMBLE embellissons nos espaces vacants
fleurs et jardins

VILLE DE BEUCEVILLE

POUR TOUTES LES DÉTAILS
ville.beauceville.qc.ca - 418 774-9137



ACTIVITÉS SPORTIVES, AQUATIQUES ET DE PLEIN AIR

PLATEAUX SPORTIFS EXTÉRIEURS (TENNIS, TERRAIN DE BALLE, ÎLE RONDE...)

Les terrains de tennis sont ouverts.

La réservation se fait en ligne via la plateforme Sport-Plus.

Rendez-vous au ville.beauceville.qc.ca/tennis/ pour connaître la procédure.

La passerelle de l'Île Ronde étant abaissée et les équipements installés, il est maintenant possible de profiter des installations qui s'y trouvent.

Pour la réservation du terrain de baseball, contactez le service des loisirs à reservation@ville.beauceville.qc.ca. À noter que ce dernier est disponible uniquement en dehors des heures de Service de l'école de Léry-Monseigneur-de-Laval, incluant les journées pédagogiques.

PISCINE YVAN-CLICHE

Au moment d'écrire ces lignes, notre région était en « mesures d'urgence », ce qui empêchait l'ouverture de la piscine. Advenant le passage en zone rouge, certaines activités libres (entraînements et bain familial) pourront avoir lieu.

La capacité d'accueil étant limitée, un système de réservation en ligne est maintenant en place via la plateforme Sport-Plus. Rendez-vous au ville.beauceville.qc.ca/piscine-interieure-yvan-cliche/ pour connaître la procédure de réservation.



CAMP DE JOUR

La période d'inscription est terminée. Cependant, nous vous invitons à nous contacter pour voir si des places sont encore disponibles selon les groupes d'âge.



À SURVEILLER

Au courant de l'été, un terrain de volleyball de plage sera aménagé derrière le Centre des loisirs. Il nous est impossible de confirmer une date pour l'instant. Informations à venir sur notre page Facebook.



BASEBALL MINEUR ET SOCCER MINEUR

Les périodes d'inscription respectives sont terminées. Veuillez consulter la page Facebook de chacun des services afin de le contacter ou d'en savoir davantage.



PISTE CYCLABLE

Nous tenons à rappeler aux **citoyens les activités autorisées** sur la piste cyclable :

- Marche, marche avec poussette, course à pied ;
- Circulation en fauteuil roulant ou véhicule pour personnes à mobilité réduite ;
- Bicyclette, tricycle, bicyclette assistée ;
- Trotinette, patin à roues alignées, planche à roulettes ;
- Gyropode.

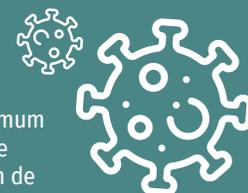
Nous invitons tous les usagers à faire preuve de courtoisie et à utiliser la piste cyclable de façon à faciliter la cohabitation des différentes activités permises. En ce sens, il est demandé aux cyclistes, patineurs à roues alignées et planchistes de circuler en file. Il est aussi demandé aux marcheurs de circuler au maximum deux piétons côte à côte pour permettre les dépassements en toute sécurité.

Nous rappelons également aux **cyclistes** que sur la piste cyclable **la vitesse maximum permise est de 30 km/h.**



COVID-19

La pratique d'activités sportives extérieures est permise en groupe de 8 personnes maximum accompagnées d'un ou d'une responsable de l'encadrement. Le sport doit être adapté afin de respecter la distanciation physique de 2 mètres. De plus, en mode « mesures d'urgence », le port du masque est obligatoire durant l'activité sportive pour les groupes provenant de bulles familiales différentes. Ces directives peuvent changer en tout temps selon les annonces gouvernementales. Demeurez à l'affût.



À SURVEILLER

DÉFI PIERRE LAVOIE - 20 juin - inscription en ligne

VOTRE BAC BLEU VOUS REMERCIE !

Votre MRC vous félicite pour votre bon comportement quant au tri des matières destinées au recyclage.

Historiquement, la récupération des matières recyclables à l'aide de bacs bleus est un service géré par votre MRC depuis 1995, qui a pris son envol à la suite de la distribution des bacs roulants de 360 litres en 2003. On observe que la participation citoyenne s'améliore constamment, de sorte que de 960 tonnes en 2000, la quantité de matières recyclables transportées au centre de tri est passée à environ 2 190 tonnes en 2019.

Le bac de recyclage vise à ramasser tout ce qui est métal, verre, plastique et papier/carton. Il est donc important de mettre dans votre bac uniquement ces matières afin d'assurer le bon fonctionnement du centre de tri. Cette option permet ainsi de réduire la pollution due à l'accumulation des matières recyclables dans les sites d'enfouissement et de préserver nos

ressources naturelles. La charte du recyclage de Recyc-Québec est un bon aide-mémoire.

Au cas où vous auriez encore des interrogations à savoir si une matière est acceptée ou non et surtout si vous en détenez en grande quantité, des démarches peuvent être entreprises au préalable auprès de votre MRC ou encore directement sur l'outil de recherche Web « Ça va où ? » développé par Recyc-Québec : <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/points-derecuperation>.

Pour joindre votre MRC :
418 774-9828 • gmr@beaucerc.com



PROGRAMMES D'AIDE À LA RÉNOVATION

Votre MRC vous offre aussi les services de divers programmes d'aide à la rénovation.

INFORMATION :

www.beaucerc.com/fr/aide-a-la-renovation2 ou 418 774-9828



SERVICE CAPCHA – POUR LES PROPRIÉTAIRES DE MAISONS ANCIENNES

- > Votre maison date d'avant 1950 et a conservé un bon potentiel patrimonial ?
- > Vous désirez y entreprendre des travaux de rénovation ?
- > Vous souhaitez préserver et mettre en valeur son cachet patrimonial ?
- > Vous en êtes à évaluer les étapes à réaliser et le budget à prévoir ?



Le projet de Clinique d'architecture patrimoniale en Chaudière-Appalaches, le CAPCHA, vise à offrir aux propriétaires de maisons anciennes ainsi qu'aux municipalités les services-conseils de la firme Marie-Josée Deschênes, architecte inc., spécialisée en patrimoine bâti.

INFORMATION :

<https://www.beaucerc.com/fr/capcha>
ou M. Jean-François Leblond de la MRC Robert-Cliche
au 418 774-9828



Soumettez vos demandes non urgentes facilement en tout temps et recevez le suivi en continu !

3 FAÇONS DE FORMULER VOS DEMANDES :

- > En téléchargeant l'application mobile
- > En utilisant le formulaire sur notre site Internet
- > En communiquant par téléphone

Le PH Bernard à l'honneur dans le nouvel aréna EJM/RENÉ-BERNARD

Faites comme les joueurs du PH Bernard et laissez votre marque à Beauceville. Ces hockeyeurs ont déjà leurs sièges :

- > Patricia Poulin et Paul Henri Bernard
- > Famille Francine et Noël Cloutier (#3)
- > Famille Claire et Roger Lachance (#4)
- > Jean et Claudia Bolduc (#17)
- > Famille Helene Fortin et Claude Veilleux (#11)
- > Famille André Cloutier (#10)
- > Famille Marie-Andrée et Jean-Hugues Laflamme (#11)
- > Famille Solange Rodrigue et Raymond Fortin (#9)
- > Famille Michel Rodrigue (#16)
- > Famille Johanne Roy et Alain d'Anjou Lessard (#5)
- > Famille Hélène Fortin et Bruno Roy

Ils ont eux aussi suivi la vague :

- > Famille Marie Josée Faucher et Richard Fortin
- > Transport Dercy
- > Clinique dentaire Beauceville - François Guay
- > Les Extincteurs de Beauce
- > Toiles & Chapiteaux Paul Bernard
- > NRJ Spa Nordique
- > Véro Labbé Communications
- > Famille Madeleine et Gilles Lessard
- > Famille Jacinthe Lebrun et Paul Morin
- > Famille Arthur Roy et Émilienne Grondin
- > Simon Mathieu
- > Famille Gaétane Beaudoin et Roger Longchamps
- > Famille Céline et Roger Lessard
- > Christian Lessard
- > François Lessard
- > André Lessard
- > Zachary Roy
- > Famille Louise Mathieu et Jean Champagne
- > Famille Marie Champagne et Martin Blouin
- > Famille Elizabeth Champagne et Jason Savard
- > Sarah Champagne
- > Emmanuel Champagne
- > Centre funéraire Gérald Cloutier
- > Famille Gemma Poulin et Simon Boucher
- > Prévention Duval Physio - Serge Duval
- > Famille Céline Guay et Luc Provençal
- > Services financiers François Veilleux
- > Famille Carolle Duquette et Mario Grondin
- > Chaussures Pop/Famille Marie-Pierre Bernard et David Lacasse
- > Famille Denis Mathieu
- > GROUPE Pierre Poulin Design Architecture
- > Marie-Philip Poulin (#29)
- > Famille Madone Gosselin et Jean-Denis Rancourt
- > Jean-Marie Veilleux
- > Quirion Métal
- > Jean Paul Veilleux - ancien bénévole
- > Couvre-plancher Jacques Grondin
- > BNP Performance - Christian Bolduc
- > Abbé Laval Bolduc
- > VK Création de contenu - Julio Trépanier
- > Marianne et Sara-Eve Gilbert
- > Famille Laura Provencher et François Langevin



Collaboration Andrée Roy

Pour acheter un siège dans notre nouvel aréna EJM/RENÉ-BERNARD, communiquez avec M. Jean Champagne : 418 221-4101



FONDATION
des Sports et Loisirs
de Beauceville

► Votre bulletin d'informations Le Beaucevillien à l'intérieur

Consultez notre **site Internet** pour en savoir davantage sur les informations présentées dans ce bulletin résumé et abonnez-vous à notre **page Facebook** pour être au courant des plus récentes nouvelles.

www.ville.beauceville.qc.ca | 418 774-9137 

 **RAPPELS IMPORTANTS POUR LA SAISON ESTIVALE À L'INTÉRIEUR**

VILLE DE
BEAUCEVILLE

Toujours
Centrée
sur l'**ACTION**